Saint-Antoine sur Richelieu

VOTRE JOURNAL MENSUEL MUNICIPAL

La Gloriette

Membre de : Association des plus beaux villages du Québec

Jumelé à : Dommierre-sur-Mer

1060, rue du Moulin-Payet, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0 • Tél. : (450) 787-3497

FÉVRIER 2021

TABLE DES MATIÈRES

Votre conseil municipal 2
Coordonnées à retenir 2
Votre équipe municipale 3
Mot de la mairesse 3-4
Reconnaisssance aux citoyens 5
Recyclage 5
Question-réponse pour les citoyens 6
Avis publics 7
Comment payer les taxes municipales 8-9
Élections 9
Avis de décès 10
MRCVR 10-11
Loisirs 12-16
Société historique et culturelle 17
École Georges-Étienne-Cartier 17-18
Divers 19
Comité consultatif d'urbanisme 20
Communautaire 21
Sécurité publique 21
Section Jeunesse 22
Publicité 22-23
Calendrier 24

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRESSE

Chantal Denis
maire@sasr.ca
Tél. : 514 231-9015

CONSEILLER #1

Harry Gow
hwgow6@gmail.com

CONSEILLÈRE #2

Patricia Bégin
pat_begin@hotmail.com

CONSEILLER #3

Pierre Lauzon
pierre-lauzon@hotmail.ca

CONSEILLER #4

Bernard Archambault
berarc892@hotmail.com

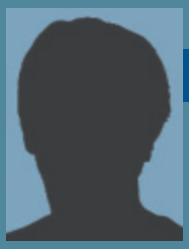

CONSEILLER #5

Poste vacant

CONSEILLER #6

Robert Mayrand
sasr.conseiller6@gmail.com

Conception et impression:
Les Publications Municipales Inc.
1 (877) 553-1955

COORDONNÉES À RETENIR

NUMÉROS D'URGENCE – VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS :
Pour toutes urgences (égouts, entrave à la circulation) en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal, veuillez communiquer au numéro suivant : 514-968-8726. Pour toutes urgences d'aqueduc; veuillez communiquer avec l'AIBR au numéro suivant : (450) 787-2101 et ce en tout temps (24 heures/24).

CENTRE COMMUNAUTAIRE, BIBLIOTHÈQUE ET MAISON DES JEUNES :
1060, rue du Moulin-Payet

MAISON DE LA CULTURE : 1028, rue du Rivage

AUTOMATE D'APPEL D'URGENCE (COMALERTE) :
Abonnez-vous : www.saint-antoine-sur-richelieu.omnivigil.com

LOCATION DE SALLE : (450) 787-3497, poste 0

HYDRO-QUÉBEC : Communiquer directement avec Hydro-Québec pour signaler une situation problématique récurrente au 1 (888) 385-7252

INFOSVP nous informe qu'il existe maintenant un numéro où on peut téléphoner pour trouver une ressource communautaire, c'est en composant le 211 ou sur le web www.211qc.ca

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES SERVICES ANIMALIERS : (450) 813-7381

TRANSPORT ADAPTÉ : (450) 583-5697 ou (514) 484-0499 (sans frais)
www.saint-antoine-sur-richelieu.ca/transport-adapte

ÉCOCENTRE MARGUERITE D'YOUVILLE :
Secteur Nord : 4111, route Marie-Victorin, Contrecoeur (Fermé)
Secteur Sud : 1975, chemin de l'Énergie, Varennes
(450) 583-3301 ou (514) 856-5701 poste 242
www.margueritedyouville.ca/environnement/gestion-des-matieres-residuelles/ecocentre/coordonnees-et-heures-douverture

SÛRETÉ DU QUÉBEC :
Urgence : 310-4141, *4141 à partir d'un cellulaire ou 911 pour toutes urgences, www.sq.gouv.qc.ca

MINISTÈRE DES TRANSPORTS :
Pour faire une demande d'intervention ou un signalement au Ministère des Transports, veuillez composer le 511. Ce service est offert 24 h sur 24 et 7 jours par semaine.

DÉPUTÉ PROVINCIAL :
Simon Jolin-Barrette
(450) 464-5505

DÉPUTÉ FÉDÉRAL :
Xavier Barsalou-Duval
(450) 652-4442

FOURNISSEURS DE SERVICES : (téléphone, télévision, internet)
Par satellites : Xplornet / Cooptel / Shaw / Bell

BUREAU DE POSTE : (450) 787-3332 / 23, rue Marie-Rose

CLSC DES PATRIOTES :
300, rue Serge-Pepin, Beloeil (Québec) J3G 0B8
Téléphone : 450-536-2572, poste 6515

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES PATRIOTES :
Téléphone : (450) 441-2919 ou 1 (877) 449-2919
Courriel : info@csp.ca

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU :
Site web : www.mrcvr.ca
Général : (450) 464-0339 ; info@mrcvr.ca

Aménagement du territoire ;	poste 2103
Développement économique ;	poste 2801
Patrimoine ;	poste 2102
Cours d'eau ;	poste 2113

L'optimisation du tri des matières est grandement encouragée. Référez-vous à l'application mobile « Ça va où » de Recyc-Québec et au www.mrcvr.ca/info-collectes afin de mettre dans votre bac bleu et brun tout ce qui peut être recyclé et valorisé.

TRANSPORT COLLECTIF EXO : (450) 464 6174

MATIÈRES RÉSIDUELLES – INFO-COLLECTES
(450) 464-INFO (4636) ou 1 (844) 722-INFO (4636) infocollectes@mrcvr.ca

Pour les bacs endommagés lors de la collecte ou pour des questions concernant les Organibacs, veuillez contacter la ligne Info-collectes.

AVIS PUBLIC : Les avis publics peuvent être consultés au bureau municipal, au bureau de poste et sur le site web.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
1060, rue du Moulin-Payet, Saint-Antoine-sur-Richelieu, QC, J0L 1R0
Tél.: (450) 787-3497 • Téléc.: (450) 787-2852
Courriel: municipalite@sasr.ca • Site web: www.saint-antoine-sur-richelieu.ca
Horaire: du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

MOT DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes,
chers citoyens,

Pour bien commencer l'année 2021, je veux vous transmettre mes meilleurs vœux de SANTÉ, de BONHEUR, de PAIX, d'AMOUR et d'AMITIÉ.

En date du 22 janvier 2021, la direction de la santé publique de la Montérégie affiche cinq cas de COVID-19 pour notre municipalité.

La période des Fêtes a été lourde en perte de vie, au nom du conseil, j'offre mes plus sincères condoléances aux familles et milieux éprouvés. Restons forts et confiants, le vaccin est à nos portes, les plus vulnérables en ont bénéficié, l'opération vaccination se poursuit. Poursuivons avec de bonnes pratiques sanitaires, le port du masque et la distanciation, cela constitue notre bouclier contre le virus. On le répète, et il en sera ainsi pour longtemps, protégeons-nous et protégeons les autres.

Nous entrons dans une année d'élection, nous avons un poste vacant conséquemment au tragique décès de madame Ghislaine Massé. Le conseil a statué par résolution que le poste serait pourvu seulement lors de l'élection générale le 7 novembre 2021, conformément aux règles en vigueur. Vous trouverez dans ce numéro de la Gloriette une déclaration d'engagement pour une démocratie vécue dans le respect « La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible tant que les gens se respectent. » Je vous invite à lire ce texte et à vous en inspirer en vue des prochaines élections afin que ceux et celles qui souhaitent se présenter puissent le faire en toute confiance et que leur volonté de s'investir dans leur communauté soit encouragée et respectée.

Nous avons eu une très agréable rencontre virtuelle avec les dignes représentants de la Mairie de Dompierre sur Mer, ainsi que plusieurs élus et citoyens reliés à notre jumelage. Des échanges prometteurs sur nos dossiers respectifs ont été évoqués avec un nouveau conseil en fonction depuis 2020. Je vous transmets les meilleurs vœux pour la nouvelle année de la part de M. Guillaume Krabal, Maire, et de son équipe.

Notre bureau municipal est en pleine activité même s'il n'y a pas de loisirs et d'activités culturelles dans nos locaux comme nos programmations normales l'offrent habituellement. Le virtuel permet d'offrir certaines activités en loisirs dans la chaleur de votre foyer. Le temps du personnel est consacré à des travaux de mise à niveau et d'avancement pour la reprise normale que l'on souhaite le plus rapidement possible.

Notre responsable de la bibliothèque offre le prêt sans contact; notre responsable de l'urbanisme et de l'environnement traite les demandes comme à l'habitude par télétravail en grande partie et sur place à certains moments. La patinoire est ouverte lorsque les conditions météorologiques sont favorables. Vous pouvez prendre contact par téléphone et vous recevrez l'information et le service pertinents à vos requêtes.

Je vous invite à visiter notre site web pour les séances du conseil et une foule d'autres informations, aussi abonnez-vous à notre infolettre, nos pages Facebook, et très important, à Comalerte pour être avisé de toutes les urgences en lien avec la Sécurité publique.

Chantal Denis, mairesse.

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Madame Véronique Piché
Directrice générale et secrétaire-trésorière
direction.generale@sasr.ca

Madame Marie-Claude Bruneau
Adjointe administrative
municipalite@sasr.ca

Madame Roxanne Chabot
Technicienne comptable
comptabilite@sasr.ca

Monsieur Mohcine El Assal
Inspecteur en bâtiment et environnement
Inspecteur@sasr.ca

Madame Marie-Claude Bouchard
Agente de développement culturel
maisonculture@sasr.ca

Poste vacant
Coordonnateur(trice) aux loisirs et à la vie communautaire loisir@sasr.ca

Monsieur Jean Lavallée
Responsable de la bibliothèque
bibliotheque@sasr.ca

Monsieur Mathieu Lachance
Directeur du Service de sécurité incendie
infoincendie@sasr.ca

Monsieur Stéphane Vaillancourt
Journalier aux travaux public
travauxpublics@sasr.ca

Déclaration d'engagement

Une initiative de l'Union des municipalités du Québec

La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie

Notre démocratie prend ses racines dans notre histoire. Nous choisissons celles et ceux qui nous gouvernent. En démocratie, nous pouvons tous être candidates, candidats pour assumer une charge publique. Quand il y a des élections, les citoyennes et citoyens délèguent l'administration du bien commun à des gens qui offrent leurs services, comme nous. Cette façon de gérer nos milieux de vie, nos régions, nous a permis d'atteindre un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, d'évoluer en sécurité, d'avoir la possibilité de mener notre vie comme nous l'entendons et de s'exprimer en toute liberté.

La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible tant que les gens se respectent. Or, par les temps qui courent, notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces, intimidation et usurpation d'identité. Depuis quelques années, notamment avec la montée en popularité des réseaux sociaux, le débat vigoureux mais respectueux est trop souvent remplacé par les insultes, les menaces et l'intimidation.

C'était vrai avant la pandémie. Mais celle-ci est venue aggraver cette façon de faire. Que cette difficile situation soit source d'inquiétude, d'anxiété, c'est normal. Que l'on soit parfois en désaccord avec les décisions des autorités, c'est normal. Mais il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

En novembre prochain se tiendront les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. D'ici là, il nous faut prendre soin de notre démocratie. Il nous faut renouer avec un débat respectueux des personnes et des institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions. Rappelons-nous que les élues et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population. Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas.

Comme élues municipales et élus municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi, nous appelons au débat démocratique dans le respect. Nous disons : « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ». Et nous invitons les élues et élus de toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement.

UMQ

La voix des GOUVERNEMENTS de proximité

RECONNAISSANCE AUX CITOYENS

SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU SOULIGNE LES ACCOMPLISSEMENTS, CRÉATIONS, SUCCÈS, MÉRITES ET RECONNAISSANCES DE SES CITOYENS

Paule Baillargeon, actrice, réalisatrice et scénariste québécoise. De 2009 à 2011, elle a été cinéaste en résidence à l'Office national du film du Canada.

Madame Paule Baillargeon a récemment publié un deuxième livre aux éditions Les Herbes rouges : **UNE MÈRE SUIVI DE TRENTE TABLEAUX**.

L'éditeur note ceci : « Avec une franchise radicale, Paule Baillargeon déplie sous nos yeux la valse-combat qu'elle aura menée avec sa mère toute sa vie. Faisant écho à Une mère, le texte du film Trente tableaux raconte des moments forts de l'existence de l'artiste : de son enfance en Abitibi à sa vieillesse, en passant par sa prise de parole au cinéma et l'expérience déterminante de la maternité. Faisant écho à Une mère, le texte du film Trente tableaux raconte des moments forts de l'existence de l'artiste : de son enfance en Abitibi à sa vieillesse, en passant par sa prise de parole au cinéma et l'expérience déterminante de la maternité. »

La lecture de ce livre a été pour moi bouleversante et enivrante. Elle nous plonge au plus profond de notre être, dans le lien à la mère, ce lien souvent difficile, mais indissociable de notre nature, ce lien qui influe sur notre relation avec la vie. Aussi, la construction littéraire apporte une dimension très particulière favorisant la plongée dans l'expérience enfouie avec un éclairage vif qui permet une reconnaissance de soi et de la relation à la mère et la vie.

https://www.gallimardmontreal.com/catalogue/livre/une-mere-suivi-de-trente-tableaux-baillargeon-paule-9782894197318

Harry Gow, conseiller municipal, homme aux nombreuses facettes riches en expérience, passionné par les transports, l'industrie ferroviaire est un de ses champs d'expertise. M. Gow vient de recevoir le Prix du président Transport sur rail au Québec (TRAQ) 2021.

En reconnaissance pour un travail assidu durant plusieurs années ayant contribué à l'essor du Groupe TRAQ voué plus particulièrement à la défense des dossiers du transport et de l'industrie ferroviaire au Québec (sauvegarde patrimoniale), ce prix est décerné à Monsieur Harry-W. Gow, par TRAQ sous la présidence de M. Louis-François Garceau et la secrétaire, Mme Nadia Tessier.

RECYCLAGE

PETITE HISTOIRE DE NOS VIDANGES SOUS L'ANGLE DE L'ENFOUISSEMENT

Il y a déjà plusieurs années, notre municipalité a donné la compétence à la MRC Vallée-du-Richelieu pour la gestion des matières résiduelles, ceci afin d'augmenter notre pouvoir de négociation avec les services de cueillette. Les contrats de service sont négociés pour plusieurs municipalités et c'est un avantage pour tous. Le type de collectes a augmenté afin de mieux gérer nos résidus destinés ou non, à l'enfouissement.

Vers 1990, il y a eu l'implantation de la cueillette des matières recyclables, la plupart connaissent les 3R pour une consommation responsable, RÉDUIRE RÉUTILISER RECYCLER.

Nos résidus de toutes sortes peuvent et doivent être réutilisés et c'est la responsabilité de chacun de contribuer aux cueillettes mises en place, c'est aussi économiquement rentable à bien des niveaux. De plus, ce qui est recyclé, ne va pas à l'enfouissement.

Plus tard, il y a eu des collectes pour le chaume et les feuilles, au printemps et à l'automne, ces collectes se font dans le secteur villageois seulement, c'est un choix qui a été fait et qui demeure encore en accord avec la majorité. Ces matières sont dirigées vers des sites de compostage, donc encore moins d'enfouissement.

Tout cela fait partie d'un plan de gestion des matières résiduelles pour les municipalités rurales dont nous sommes. Ce plan est adopté par le conseil municipal et par le conseil de la MRC. Il a fait l'objet d'une présentation publique avant son adoption. La dernière présentation a eu lieu vers 2016, je crois. Il est révisé périodiquement et réajusté au besoin.

En 2010, un projet a été mis en place afin de répondre aux exigences gouvernementales qui visent le bannissement des matières organiques des sites d'enfouissement d'ici 2020, cette date a par la suite été reportée à 2022.

En 2014, il y a eu création de la Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (SÉMECS), formée de trois MRC de l'est de la couronne sud et de la compagnie Biogaz EG. La mission de la SÉMECS est de transformer les matières organiques en biogaz qui est vendu à une industrie locale, il y a aussi un digestat qui sert à enrichir les sols des terres agricoles.

Nous avons eu une présentation dans chaque municipalité sur ces changements et des étapes à court, moyen et long terme, juste avant la mise en place de l'organibac. La diminution du nombre de cueillettes de notre bac noir était déjà planifiée à cette étape. C'est une question de saine gestion des fonds publics et les citoyens ont un rôle à jouer pour que les coûts diminuent, de même que l'enfouissement.

En 2018, l'usine, située à Varennes, a commencé à produire du biogaz et du digestat. Depuis, la ville de Longueuil s'est associée à la SÉMECS pour que ses matières organiques y soient traitées. Un agrandissement est en construction afin de répondre aux besoins d'autres municipalités et réduire l'enfouissement et transformer ces matières en énergie renouvelable.

Le calendrier des collectes évolue et nous aussi. En s'associant ainsi nous contribuons aussi à réduire les gaz à effet de serre qui bouleversent la planète, le climat, la faune et la flore. Pensons-y bien, le tri, ce n'est pas sorcier, c'est plein de bon sens!

Téléchargez l'application « Ça va où? », et visitez Ti-Mé au www.recyc-quebec.gouv.ca lui y connaît ça!

QUESTION-RÉPONSE POUR LES CITOYENS

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2021

Nom : M. Denis Campeau, rang de l'Acadie

Question #1a : Je remercie la mairesse pour ses réponses aux différentes interrogations que j'avais exprimées pour la séance du Conseil d'octobre dernier. Je crois important de clarifier aussi que lorsque j'ai suggéré de réévaluer la pertinence d'être membre de certaines associations, le mot réévaluer veut dire évaluer; de nouveau la pertinence de… et non pas se désengager expressément. Il y a une nuance. Lorsque j'étais maire nous avons eu l'occasion de réévaluer à plusieurs reprises nos participations et supports à différentes associations. D'ailleurs à au moins 2 reprises nous avions réévaluer notre participation à l'association des plus beaux villages du Québec ; Lors de notre premier budget pour 2014 puis 2-3 ans plus tard lorsque Saint-Charles-sur-Richelieu avait quitté l'Association des plus beaux villages. La réévaluation de la pertinence de certaines dépenses fait partie d'un processus normal de saine gestion administrative. Merci au Conseil de s'être prêté à cet exercice lors de la préparation du budget.

***Réponse #1a** : La réévaluation de nos abonnements et participations est toujours de mise et se fait à chaque budget, et même en cours d'année sur demande des élus ou de l'administration. Cette procédure est essentielle et tout à fait normale pour un conseil municipal qui est là pour gérer le bien commun et voir aux intérêts de la municipalité.*

Question #1b : En terminant, madame Denis, je vous demande de faire les correctifs nécessaires afin qu'aucune intimidation ne soit exprimée dans les questions ou commentaires écrits des citoyens. Il faut la tolérance zéro. Nous sommes en 2021 et il faut dire non à toutes formes d'intimidations. Bonne année à tous!

***Réponse #1b** : Les citoyens peuvent se faire entendre ou nous écrire, surtout dans la période actuelle, les opinions peuvent être divergentes, mais le respect est toujours de mise partout, entre citoyens et en interaction avec les élus ou employés. À cet effet, nous avons un règlement de régie interne qui concerne la tenue des séances du conseil, dont le maintien de l'ordre et le décorum durant les séances du Conseil municipal, les articles 17 à 24 sont particulièrement très pertinents et utiles pour un traitement approprié des questions et commentaires, même en huis clos. Incidemment, les propos tendancieux ne seront pas traités, ni publiés, et devront d'abord être modifiés.*

Aussi, cela va dans le même sens que notre politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail, adopté en 2019. Nous devons tous nous en inspirer et intégrer certains principes afin de ne pas glisser dans les travers qui nous guettent dans nos relations avec autrui, et ce à tous les niveaux. Nous voulons que nos enfants grandissent dans une société paisible et harmonieuse, nous sommes tous contre l'intimidation, assurons-nous de créer ce climat sain, pour mieux vivre ensemble, communiquer sainement et se comprendre.

De : Madame Chantal Denis, mairesse

Date : 12 janvier 2021 à la séance ordinaire du conseil

Nom : Mme Maysoon Kartomeh, résidente de Contrecoeur

Question #2 : Je demeure présentement à Contrecœur et les prix des maisons ont augmenté beaucoup c'est pourquoi je veux acheter à Saint-Antoine-sur-Richelieu et je ne suis pas la seule, je connais des personnes qui veulent déménager à Saint-Antoine-sur-Richelieu et hésitent à cause des transports en commun. Si la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu fait une entente avec EXO transport qu'un autobus fait Saint-Antoine-sur-Richelieu / Contrecœur ou même un autobus qui passe au 223 de la même façon que ça va résoudre beaucoup de problèmes de transport. Moi ayant plusieurs enfant c'est difficile pour moi d'aller déposer chacun au diffèrent heures, je passerai donc ma journée à la route! Je ne sais pas à... à qui cette suggestion doit être fait mais je compte sur vous pour m'aider svp.

Un énorme merci.

***Réponse #2** : Nous sommes conscients du manque de transport collectif, entre les municipalités avoisinantes, nous faisons des représentations pour améliorer la situation, mais comme nous ne faisons pas partie de la CMM (Communauté Métropolitaine de Montréal), EXO ne nous dessert pas, sauf pour le transport adapté pour des destinations où EXO a des ententes. Nous cherchons à trouver un système répondant aux besoins de mobilité des citoyens, et abordables. Il faudra développer un projet, et pour cela il nous faut des partenaires, nous lançons actuellement des invitations.*

De : Madame Chantal Denis, mairesse

Date : 12 janvier 2021 à la séance ordinaire du conseil

Nom : Mme Ghyslaine Falardeau, Montée Lapierre

Question #3 : Quand aurons-nous l'internet haute vitesse à Saint-Antoine-sur-Richelieu? Est-ce que ce sera avec la fibre optique? Actuellement, le service n'est pas rapide et aussi ça ne fonctionne pas toujours. (Résumé)

***Réponse #3** : Ce dossier stagne depuis plusieurs années et nous souhaitons la solution la plus efficace et la plus rapide. La MRC de la Vallée-du-Richelieu a réalisé en 2020 un inventaire de la situation à l'aide de tests sur tout le territoire, ainsi que la recherche de fournisseurs de services. Ce travail de coordination révèle que déjà plusieurs citoyens sont ou seront desservis dans l'année 2021. Un fournisseur local propose une solution micro-ondes très efficace et très abordable.*

Pour la fibre optique, c'est plus complexe, plus coûteux, ça demande plus de préparation pour les projets, et les compagnies qui en installent ne sont pas sur notre territoire à ce jour. Cette solution n'est pas écartée, mais ce n'est pas une solution à court terme. Le contexte de la pandémie nous guide vers des solutions rapides pour la mise en service, peu coûteuses et efficaces.

De : Madame Chantal Denis, mairesse

Date : 12 janvier 2021 à la séance ordinaire du conseil

Saint-Antoine-sur-Richelieu

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE:

CONSIDÉRANT que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de la COVID-19 le 11 mars 2020:

La séance ordinaire du conseil municipal prévue le 2 février 2021, sera à huis clos et en vidéo-conférence;

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à municipalite@sasr.ca ou par téléphone au 450-787-3497 au plus tard à midi, le mardi 2 février 2021. Les réponses aux questions seront répondues lors de la séance et seront disponibles en ligne au www.saint-antoine-sur-richelieu.ca/municipalite/proces-verbaux.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 20 janvier 2021.

Véronique Piché
Directrice générale

AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE:

Lors de la séance ordinaire du 12 janvier 2021, le conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT 2020-024 RELATIF AUX ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

Que toute personne intéressée peut en prendre connaissance, au bureau municipal au 1060, rue du Moulin-Payet, de 8h30 à 16h30 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi ou sur le site intrnet de la Municipalité dans la section des publications / règlements.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 13 janvier 2021.

Véronique Piché
Directrice générale

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Considérant les nouvelles mesures en vigueur du gouvernement en lien avec la Covid-19; dès aujourd'hui, le 7 janvier 2021, les employés municipaux sont en télétravail.

Vous pouvez nous rejoindre par courriel au municipalite@sasr.ca ou par téléphone au 450-787-3497, vos appels seront transférés à notre adjointe administrative.

Suivez notre section Covid-19 sur le site internet de la municipalité www.saint-antoine-sur-richelieu.ca pour connaître les informations concernant votre bureau municipal.

Votre équipe municipale

COMMENT PAYER LES TAXES MUNICIPALES 2021

Il est venu le temps d'acquitter vos taxes municipales. Pour tous les détails, veuillez consulter le règlement 2020-025 en ligne.

1 AU BUREAU MUNICIPAL

PAR LA BOITE POSTALE (à côté de l'entrée principale)

- Les chèques seulement sont acceptés de cette façon **avec les coupons de remises appropriées**.
- Ne jamais laisser d'argent comptant dans la boîte postale.
- **AU COMPTOIR** (Dû à la Covid-19, il n'est pas possible de vous servir au comptoir pour une période indéterminée)
- Argent comptant ou par chèque
- Interac (débit seulement; attention à votre limite journalière et transactionnelle)

2 INSTITUTION FINANCIÈRE

PAR TRANSACTION ÉLECTRONIQUE

- Sélectionnez le bon fournisseur et écrivez-votre numéro de matricule de 10 chiffres se trouvant sur votre comptes de taxes.

DIRECTEMENT AU GUICHET AUTOMATIQUE / EN PERSONNE AU COMPTOIR DE SERVICE

- Ayez en main votre numéro de matricule de 10 chiffres.

3 PAR LA POSTE

PAR CHÈQUE

- Faire votre chèque à l'ordre de Municipalité Saint-Antoine-sur-Richelieu.
- Sur le chèque, au recto, inscrivez votre numéro de matricule de 10 chiffres.
- Postez votre chèque au bureau municipal avec les coupons de remises appropriées.

4 CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

PAR L'ENTREMISE DE VOTRE CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

- Il est de votre responsabilité de faire parvenir votre compte de taxes municipales à votre créancier.

Votre compte de taxes municipales vous sera envoyé sous peu. Tous les chèques postdatés sont acceptés et peuvent être envoyés en tout temps au bureau municipal.

Important : Vérifiez votre numéro de dossier (MATRICULE). Le matricule est un numéro de 10 chiffres identifiant votre propriété et se trouve sur le compte de taxes. Pour ceux qui reçoivent plus d'un compte de taxes, vos paiements doivent correspondre avec chacun des numéros de matricules en question. Prévoir un délai de 48 à 72 heures pour les transferts de fonds.

ADRESSE DU BUREAU MUNICIPAL :
1060, rue du Moulin-Payet bureau 1
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0

TROIS (3) CATÉGORIES DE TAXES MUNICIPALES

1ère CATÉGORIE : LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

Cette taxe est imposée à l'ensemble des contribuables de la Municipalité selon l'évaluation faite de chaque propriété par la MRC.

2e CATÉGORIE : LES TAXES SPÉCIALE ET DE SECTEUR

La taxe spéciale sert à rembourser un emprunt à long terme et est imposée à tous les contribuables.

Par exemple: règlement d'emprunt pour le futur chalet des loisirs.

La taxe de secteur quant à elle, est imposée à une partie seulement des contribuables de la Municipalité et sert aux mêmes fins que la taxe spéciale. Par exemple: financement de la construction de l'aqueduc.

3e CATÉGORIE : LA TAXE DE SERVICE

C'est sous le principe utilisateur / payeur. Par exemple: vous avez une fosse septique et votre voisin n'en a pas. Vous payerez une taxe de service pour la vidange de votre installation septique. Toutefois, votre voisin lui, n'en payera pas.

VERSEMENTS PÉRIODIQUES

Avez-vous déjà pensé vous ouvrir un compte épargne afin d'y effectuer des virements périodiques pour accumuler la totalité de vos taxes municipales? Voici un bon moyen d'épargner tout au long de l'année. Parlez-en à votre institution financière.

VERSEMENTS HEBDOMADAIRES OU MENSUELS

Vous êtes un peu serrés et avez de la difficulté à payer vos taxes? Vous pourriez faire des verse-ments hebdomadaires ou mensuels. Cela diminuera graduellement le montant dû (en capital et intérêts). Notez que les intérêts se calculent quotidiennement.

COUPONS / MATRICULES

Vous avez perdu vos petits coupons à détacher pour joindre avec votre paiement? Écrivez sur le chèque votre numéro de matricule de 10 chiffres. Ce numéro se trouve sur votre compte de taxes et permet de relier vos paiement à votre propriété.

COMPTE DE TAXES PERDU?

Appelez au bureau municipal au 450-787-3497.

Écrivez-nous au municipalite@sasr.ca.

ARRÉRAGE

Si vous avez dépassé la date limite d'un paiement, téléphonez au bureau municipal au 450-787-3497, ou écrivez-nous au municipalite@sasr.ca afin de savoir le montant exact à payer (incluant les intérêts), car ceux-ci se calculent quotidiennement. Vous pouvez faire un paiement en tout temps.

PLUSIEURS PROPRIÉTÉS / MATRICULES

Si vous avez plus d'une propriété, prenez soin d'associer le bon numéro de matricule (coupon) à chaque paiement.

CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire,

il est de votre responsabilité de lui trans-mettre votre compte de taxes (avec les dates d'échéance) et de vous assurer que les paiements se-ront effectués dans les temps requis.

FOURNISSEUR

Lorsque vous payez au Guichet ou par internet, assurez-vous de choisir le bon fournisseur (Municipalité de St-Antoine-sur-Richelieu). Communiquez avec votre institution financière pour toute question en lien avec vos paiements en ligne.

PÉNALITÉ SUR REMBOURSEMENT

Lors d'une demande par un contribuable pour un rembour-sement égal ou supérieur à 100,00$ d'un montant payé en trop ou par erreur, des frais de 20$ seront exigés et déduits du montant total du remboursement demandé. Aucun remboursement de la part de la Municipalité ne sera fait suite à une demande par un contribuable pour un montant inférieur à 100,00$ d'un montant payé en trop ou par erreur. Le solde s'affichant en crédit sera appliqué lors d'une prochaine échéance de paiement. (Voir le règlement 2020-025, article 19)

CHÈQUE SANS PROVISION

Lorsqu'un chèque ou un ordre de paiement est remis à la Municipalité et que le paiement est refusé par manque de fonds, des frais administratifs au montant de 20,00$ seront réclamés de la part de la Municipalité au payeur en question. (Voir le règlement 2020-025, article 18).

ÉLECTIONS

ÉLECTIONS GÉNÉRALES MUNICIPALES 7 NOVEMBRE 2021

Consultez le site internet de la municipalité tout au long du processus et jusqu'aux élections pour aller chercher les informations et les formulaires nécessaires.

https://saint-antoine-sur-richelieu.ca/elections-generales-2021/

VOTRE DOMICILE N'EST PAS SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ OU DANS LA MRC ?

Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes **propriétaire d'un immeuble** ou si vous **occupez un établissement d'entreprise** dans la municipalité ou dans la MRC depuis le 1er septembre 2020 ou avant.

Vous pourriez avoir ce droit si vous êtes, par exemple :

- Propriétaire d'un immeuble à logements;
- Copropriétaire d'un chalet ou d'une résidence secondaire;
- Locataire d'un local commercial.

Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus le jour de l'élection et être de citoyenneté canadienne le 1er septembre 2021. Vous ne devez pas être sous curatelle ni être privé de vos droits électoraux à cette date.

Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre une demande d'inscription à la liste électorale municipale, à la liste électorale de la MRC ou à la liste référendaire.

COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE

Le formulaire à remplir varie selon la personne qui fait la demande* :

- La ou le propriétaire unique d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise doit remplir le formulaire SMR-9.2 (voir site internet de la Municipalité / section élection générale 2021);
- Les copropriétaires d'un immeuble ou les cooccupants d'un établissement d'entreprise doivent désigner une seule personne, parmi eux, qui sera inscrite sur la liste. Pour ce faire, ils doivent remplir le formulaire SMR-9.1, (voir site internet de la Municipalité / section élection générale 2021).

Le formulaire rempli doit être transmis à l'adresse indiquée plus bas.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente ou le président d'élection.

* Pour que la demande soit valide pour ['élection de 2021, la municipalité doit la recevoir au plus tard le dernier jour fixé pour présenter une demande de modification devant la commission de révision. La présidente ou le président d'élection précisera cette date au cours des prochains mois.

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Véronique Piché	Piché
Prénom	Nom

Adresse postale

1060, RUE DU MOULIN-PAYET		SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU	
Numéro et nom de voie	App.	Municipalité	Code posta

450 1787 3497	
Numéro de téléphone	Poste

SM-8-VF (20-12)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 55.2

AVIS DE DÉCÈS

Mme Ghislaine Massé, conseillère municipale, est décédée subitement le 14 décembre 2020.

M. André Burgoyne, époux de madame Hélène Montval, de Saint-Antoine-sur-Richelieu, est décédé le 24 décembre 2020 à l'Accueil du Rivage.

M. Marcel Henri Duhamel, anciennement de Saint-Roch (père de Mme Lise Duhamel Gaudette) est décédé le 14 janvier 2021. M. Duhamel résidait à l'Accueil du Rivage.

Mme Denise Gaudette de Saint-Antoine (sœur de M. Jacques-André Gaudette). Elle est décédée le 13 janvier 2021. Mme Gaudette résidait à l'Accueil du Rivage.

Cette dernière, Mme Denise Gaudette était très active à la paroisse et au Club de l'Âge d'Or et elle était connue de tous. Les obsèques auront lieu en mai.

J'ai présenté mes doléances et on m'a permis de vous informer des deux départs. Le Covid -19 nous a malheureusement privés de ces deux citoyens parmi d'autres résidents de l'Accueil, conclut M. Gow, conseiller municipal.

MRCVR

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU
Mode rurbain, terroir de vie!

ANNONCE PROJETS RETENUS La MRCVR, le CALQ et le MAMH appuient Nicolas Boulerice et L'Arrière Scène

McMasterville, le lundi 25 janvier 2021 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est fière de collaborer à l'entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres en Montérégie-Est. Cette entente permet de distribuer 268 500 $ aux artistes et organismes culturels de ces régions pour la réalisation de projets dans et avec les communautés au cours de la prochaine année. « Le travail de nos artistes contribue à notre qualité de vie. La collaboration entre la MRC de La Vallée-du-Richelieu, le MAMH et le CALQ donne vie aux propositions des artistes de notre territoire. Les projets soutenus sont en lien avec la communauté et permettront aux citoyen(ne)s d'en profiter. En cette période de pandémie, continuons de soutenir et de miser sur les arts et la culture et par le fait même les artistes », a tenu à préciser la mairesse de la Ville de Beloeil et préfète de la MRCVR, madame Diane Lavoie.

Notons que cette entente regroupe le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), les Municipalités régionales de comté (MRC) d'Acton, du Haut-Richelieu, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel (à l'exception de Sorel-Tracy), de Rouville, de La Vallée-du-Richelieu, le CLD de Brome-Missisquoi, la Table de concertation régionale de la Montérégie (TCRM), et ce, en collaboration avec Culture Montérégie. Les projets ont été sélectionnés au mérite, sur la base de l'excellence de leur proposition et de leur adéquation avec les objectifs du programme par un jury d'artistes professionnels réunis par le CALQ. Les projets soutenus sont les suivants :

Le projet Confiné aux voyages, de monsieur Nicolas Boulerice, reçoit une bourse de 18 000 $

Création et production d'un concert titré, Confiné aux voyages, inspiré du répertoire de l'album Maison de pierres avec quatre artistes de la Montérégie-Est et diffusion en 12 lieux inusités, tout le long de la rivière Richelieu. « L'obtention de cette bourse me fait particulièrement chaud au coeur. C'est un grand privilège de pouvoir compter sur des fonds dédiés à des projets artistiques qui favorisent les liens avec la communauté. J'ai hâte de retrouver mes collaborateurs et aller à la rencontre du public dans une région aussi belle et inspirante. Merci au CALQ, au MAMH et à la MRC de La Vallée-du-Richelieu », a commenté monsieur Nicolas Boulerice, musicien et auteur-compositeur de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Le projet La question du devoir, théâtre invisible pour les écoles secondaires, de L'Arrière Scène, reçoit une bourse de 24 000 $

En 2021, L'Arrière Scène souhaite offrir aux élèves de 4e et 5e secondaire de la Montérégie une expérience de théâtre invisible avec La question du devoir, une production du Carrousel, compagnie de théâtre, jouée directement en classe. « L'annonce de l'obtention de cette subvention régionale, en ce début d'année encore précaire pour les arts vivants, fait le plus grand bien. Je salue les partenaires de cette entente historique en Montérégie ainsi que les artistes du Carrousel, compagnie de création, les initiateurs du projet. Le milieu culturel a plus que jamais besoin de l'appui de sa communauté. À l'Arrière Scène, nous sommes impatients de retrouver notre public. Merci encore ! », a mentionné monsieur Jean-François Guilbault, directeur artistique de l'organisme.

Source et renseignements :

Ariane Levasseur, conseillère en communication
Tél. : 450 464-0339, poste 2120
Courriel : communications@mrcvr.ca

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU
Mode rurbain, terroir de vie!

AVIS PUBLIC

TENUE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE EN REMPLACEMENT D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE PORTANT SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 32-20-33 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 32-06 RELATIF AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, À L'EFFET QU'UNE CONSULTATION ÉCRITE PORTANT SUR CE QUI SUIT SERA TENUE :

Lors de la séance ordinaire du 20 août 2020, le Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) a adopté, par la résolution numéro 20-08-311, le projet de règlement numéro 32-20-33 modifiant le règlement numéro 32-06 relatif au Schéma d'aménagement, afin de modifier les paramètres d'aménagement dans une aire d'affectation multifonctionnelle (MTF-5). Le projet de règlement numéro 32-20-33 a pour objet de modifier les limites d'une aire d'affectation multifonctionnelle (MTF-5) située à Beloeil, de préciser les règles de préséance dans le cadre de l'interprétation de la limite d'une zone inondable, d'introduire des normes minimales de protection paysagère pour certaines structures d'affichage et infrastructures reliées aux hydrocarbures et d'ajouter des dispositions sur la reconnaissance des autorisations et des droits consentis dans certaines aires d'affectations « conservation », « récréation » et « aéroportuaire » situées en zone agricole. L'avis de motion de ce règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 19 mars 2020.

L'arrêté numéro 2020-074 du 2 octobre 2020 du Ministre de la Santé et des Services sociaux, émis dans le contexte de la pandémie de COVID-19, prévoit que toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, est remplacée par une consultation écrite de quinze (15) jours, annoncée préalablement par un avis public.

Les personnes qui souhaitent s'exprimer sur ce projet de règlement peuvent donc faire parvenir leurs questions et commentaires par écrit, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 8 février 2021, 16h45, et ce, de la façon suivante :

Par courriel : consultation@mrcvr.ca

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin que la MRCVR soit en mesure de la contacter.

RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

Le projet de règlement a pour objet de modifier les limites d'une aire d'affectation multifonctionnelle (MTF-5) située à Beloeil, de préciser les règles de préséance dans le cadre de l'interprétation de la limite d'une zone inondable, d'introduire des normes minimales de protection paysagère pour certaines structures d'affichage et infrastructures reliées aux hydrocarbures et d'ajouter des dispositions sur la reconnaissance des autorisations et des droits consentis dans certaines aires d'affectations « conservation », « récréation » et « aéroportuaire » situées en zone agricole.

Ce règlement a pour objet d'apporter les modifications suivantes au Schéma d'aménagement:

SECTION I : Affectation multifonctionnelle

- Redéfinir les limites de l'aire d'affectation multifonctionnelle numéro 5 (MTF-5) à même l'aire d'affectation RES-26 à Beloeil.
- Augmenter la superficie de plancher des commerces de vente au détail.
- Supprimer le plafond de la superficie de plancher de l'usage bureau.
- Bonifier la liste des usages commerciaux autorisés dans l'aire d'affectation MTF-5.

SECTION II : Paysage et éléments de contrainte

- Introduire les exigences minimales d'intégration paysagère pour des éléments physiques hors-sol reliées au transport, à l'entreposage et à la distribution d'hydrocarbures.
- Permettre, à certaines exceptions, l'implantation de panneaux-réclame le long des autoroutes et encadrer leur installation.
- Préciser les règles de préséance dans l'application des cartes de zones inondables.

SECTION III : Reconnaissance de droits acquis

- Reconnaitre les droits acquis dans les affectations « conservation », « récréation » et « aéroportuaire » situées en zone agricole.

Une version électronique téléchargeable du règlement est également disponible à l'adresse Internet suivante : https://www.mrcvr.ca/documentation/reglements-politiques/.

Toute personne intéressée peut consulter la capsule vidéo expliquant la portée de ce projet de règlement sur le site Internet de la MRCVR au lien suivant : https://youtu.be/Nc4bLQj2tj4.

DONNÉ À McMASTERVILLE, CE VINGT-DEUXIÈME (22e) JOUR DU MOIS DE JANVIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN (2021).

Evelyne D'Avignon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CAFÉS-RENCONTRES EN MODE VIRTUEL

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES DÈS MAINTENANT

Inscriptions au : www.cafes-rencontres-reservation.eventbrite.com

LA PERTE, UN SUJET QUI NOUS TOUCHE TOUS

Rupture, perte d'emploi, perte d'autonomie, perte d'habitudes plaisantes, apprenez comment y faire face avec Geneviève Landry.

COMMENT ÇA SE PASSE DANS TA BULLE?

Vous êtes submergés par vos études? Bénéficiez de conseils pour vous soutenir dans votre fin de session avec l'organisme Intégration Compétences.

BONNES RELATIONS ENTRE VOISINS

Vous souhaitez vous outiller afin de gérer vos différends de façon constructive avec votre entourage? Assistez à cet échange avec l'équipe Equijustice.

OÙ SONT PASSÉS MES PANTOUFLES?

Osez mettre un pied (ou deux) en dehors de votre zone de confort! Venez explorer les opportunités de la vie avec Marlène Duchesne.

L'AUTISME

Réalisez la grandeur des défis de l'autisme ainsi que sa beauté. Aucune statistique, simple témoignage et leçons pour la vie par Guillaume Bertrand, lui-même Asperger.

LA PARENTALITÉ POSITIVE

Vous avez envie de moins crier après vos enfants? Vous êtes fatigués d'utiliser la menace? Cette rencontre vous apportera un nouveau regard et de nouvelles méthodes. Animé par Stéphanie Houle.

LES JEUX VIDÉO

Description à venir

NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

La routine de Fido ou de Caramel est bousculée et vous aimeriez en discuter ? Venez en parler avec d'autres passionnés et l'équipe de la Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée du Richelieu.

GRATUIT

FAITES VITE, LES PLACES SONT LIMITÉES !

POUR INFORMATIONS, COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE MUNICIPALITÉ RESPECTIVE

Otterburn Park — McMasterville — Saint-Charles sur-Richelieu, Une histoire de famille ! — Municipalité de Saint-Jean-Baptiste — Saint-Antoine sur Richelieu

Puisque la COVID nous bouscule et nous empêche de vous proposer une programmation de loisirs en présentiel, nous sommes heureux de vous inviter à une série de huit cafés-rencontres virtuels !

C'est gratuit ! Venez discuter avec des spécialistes et poser vos questions sur différents sujets.

Dépêchez-vous les places s'envoleront rapidement!

Pour s'inscrire, visitez http://cafes-rencontres-reservation.eventbrite.com Cette programmation a été réalisée grâce à l'association et à la collaboration des huit municipalités mentionnées ci-haut.

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE À SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

La municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu vous invite à représenter notre village en participant à ce défi hivernal qui se tiendra du jusqu'au 8 mars 2021.

Faites en famille le plus beau château de neige du Québec ! Lorsque votre château est terminé, prenez-le en photo (paysage recommandé pour la prise de photo) et inscrivez-le sur le site du défi : https://defichateaudeneige.ca

Plusieurs prix sont à gagner, dont 3 chèques-cadeaux de 100 $ chez Sports Experts, 3 chèques-cadeaux de 100 $ chez SAIL et 5 chèques-cadeaux de 80$ à la SÉPAQ.

Faites partie du mouvement ! Jusqu'à ce jour, plus de 800 châteaux se sont inscrit à la grandeur du Québec !

Le tirage de ces prix sera effectué le 9 mars prochain par les organisateurs officiels de cet événement.

******ATTENTION À LA QUESTION :**
DE QUEL CATÉGORIE/ÉVÉNEMENT S'AGIT-IL ?

******SÉLECTIONNEZ** :
Défi château de neige Saint-Antoine-sur-Richelieu

PATINOIRE

Comme vous le savez tous, la patinoire municipale est ouverte; n'oubliez pas de prendre connaissance des informations qui suivent lorsque vous venez vous amuser.

Assurez-vous de consulter l'affiche à l'avant de la patinoire pour tous les règlements.

L'entretien de la patinoire est effectué périodiquement selon l'état de la glace et les conditions climatiques. La municipalité se réserve le droit de fermer la patinoire en tout temps, et ce, sans préavis. Pour savoir si la patinoire est ouverte, consultez l'affiche à l'avant de la patinoire ou la page Facebook de la Municipalité.

COVID-19

Assurez-vous de suivre les consignes du Gouvernement et de la Santé publique

Profitez de l'hiver pour **bouger seul, ou avec les gens de votre bulle familiale**, et ce, en toute sécurité !

Les lumières de la patinoire seront fermées à 19h30. **Il faut respecter le couvre-feu entre 20h00 et 05h00**.

Prenez note, entre autres, qu'il n'y a pas de surveillance et donc, qu'un adulte responsable doit surveiller en tout temps les enfants de moins de 12 ans

Durant la période du couvre-feu, l'horaire de la patinoire sera comme suit :

Tous les jours de **07h00 à 19h30**

Merci de votre collaboration!

Votre municipalité

MDJ 20 ans
La Traversée

Tu aimes les jeunes? Tu aimes les projets?

Tu cherches un milieu dynamique et humain?

Tu veux utiliser tes talents créatifs, ta débrouillardise et ton autonomie?

Les responsabilités, la gestion et les défis ne te font pas peur?

Alors ce poste est pour toi ...

Poste : Directeur

Salaire entre 22,00 $ et 24,00 $ l'heure.
Poste à temps plein : 5 jours/35 heures par semaine (travail occasionnel le soir et réunions d'équipe bimensuelle les samedis en avant-midi). Rencontres mensuelles avec le Conseil d'administration. Très bonnes conditions de travail, conciliations travail-famille.

Qui sommes-nous :

La Maison de jeunes La Traversée a pour mission de contribuer au bien-être des jeunes 10 à 17 ans en milieu rural en leur offrant un lieu de rencontre accueillant qui contribuera à leur épanouissement, leur développement et leur participation citoyenne. C'est un lieu où il leur sera possible d'être en contact avec des jeunes adultes significatifs dans un milieu ludique et accueillant. Ce sont les soirs du mardi au vendredi, ainsi que la journée de samedi, que nous recevons les jeunes dans nos locaux de **Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Antoine-sur-Richelieu.**

Ce qu'il te faut :

- Diplôme universitaire en gestion, loisirs, éducation spécialisée ou autre domaine connexe ; **toute combinaison d'études et d'expérience sera considérée ;**
- **Au moins trois années** ou plus d'expérience;
- Aptitude pour le travail d'équipe, l'innovation et la mise sur pied de projets ;
- Connaissance de la dynamique des adolescents ;
- Connaissance des sources et stratégies de financement ;
- Très bonne maîtrise du français dans l'expression orale et écrite ;
- Connaissance **avancée** de la suite Office ;
- Leadership participatif, forte aptitude pour la gestion d'équipe et d'employés;
- Connaissance de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, un atout.

Ce que tu dois faire :

Fais parvenir ton CV et ta lettre d'intérêt par courriel mdjstmarc@gmail.com

MDJ LA TRAVERSÉE EN LIGNE

Pour respecter les règles de la santé publique la MDJ La Traversée offre des services exclusivement en ligne et ce jusqu'à nouvel ordre! Bonne nouvelle... l'horaire en ligne est ouverte en même temps pour les points de service de Saint-Marc et de Saint-Antoine!

AIDE AUX DEVOIRS ET SUPPORT PSYCHOSOCIAL SUR DEMANDE EN TOUT TEMPS!

Diverses activités : Visionnement des matchs de hockey du Canadien en gang, gaming, tournoi d'échec, débat, discussion sur différents sujets, etc.

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lors de la dernière rencontre du conseil municipal, la décision a été prise de ne pas redonner aux citoyens l'accès au local de la bibliothèque pour le moment. La réouverture suggérée par le gouvernement n'étant pas obligatoire.

Nous maintiendrons le fonctionnement actuel principalement à cause de l'absence bien légitime de plusieurs bénévoles qui préfèrent limiter leurs déplacements, du manque d'espace disponible nécessaire afin de respecter la distanciation sociale de 2 mètres et l'obligation de bien faire la désinfection des lieux.

Par contre, le prêt sans contact qui demande beaucoup de temps de travail à l'équipe est maintenu. Les services numériques sont également disponibles. Afin d'effectuer vos réservations, n'hésitez pas à consulter le document : https://bit.ly/3dsy7eC.

Pour toute information, vous pouvez communiquer avec la bibliothèque par courriel à : bibliotheque@sasr.ca ou par téléphone au 450-787-3497. Laisser un message au besoin.

Au cours des derniers jours, un échange de 650 volumes a été fait avec le réseau. On travaille malgré tout au maintien des services et à la réouverture prochaine de notre bibliothèque dès que la situation le permettra.

Merci de votre compréhension.

Respectons les consignes émises par la santé publique.

Pierre Lauzon
Conseiller, responsable du dossier bibliothèque

SOCCER St-Antoine

Formulaire du joueur 2021

Categ

Nom du joueur : **Passeport :** À l'usage du comité

Prénom : **Sexe :**

Adresse : **Date de naissance :**

Ville : **No. RAMQ :**

Téléphone : **Courriel :**

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

Nom du parent/tuteur : **Lien de parenté :**

Tél. Résidence : **Cellulaire :** **Travail :**

INFORMATIONS MÉDICALES :

L'enfant souffre-t-il d'allergies à certains médicaments? ☐

Si oui, lesquelles?

Souffre-t-il d'allergies quelconques? (piqûre d'abeille, alimentaire, poussière, etc. ☐

Si oui, lesquelles?

Souffre-t-il d'une maladie sérieuse?

Asthme ☐ **Diabète** ☐ **Épilepsie** ☐ **Autres** ☐ **Spécifiez :**

Prend-il des médicaments de façon quotidienne? ☐

Si oui, lesquels?

Porte-t-il des verres de contact? ☐

Autre informations pertinentes :

AUTORISATIONS :

J'autorise la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et/ou la Ligue de Soccer des Patriotes à prodiguer à mon enfant tous les soins infirmiers nécessaires et à le transporter par ambulance ou autrement, dans un établissement hospitalier ou de santé communautaire si elle le juge nécessaire. De plus, s'il est impossible de nous rejoindre, j'autorise le médecin choisi par la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et/ou la Ligue de Soccer des Patriotes à prodiguer à mon enfant tous les soins médicaux requis par son état, y compris la pratique d'une intervention chirurgicale, des injections et l'hospitalisation _____

J'autorise la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et/ou la Ligue de Soccer des Patriotes à utiliser les photographies et les entrevues du participant pour des fins de diffusion sur les brochures de la Municipalité et/ou de la Ligue, à la télévision, dans les journaux, sur le web ou autres média d'information _____

Je confirme avoir lu que la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et/ou La Ligue de Soccer des Patriotes n'assume pas la responsabilité des effets personnels perdus, des frais de médicaments et des frais d'ambulance _____

Signature : _____ **Date :**

Pour les joueurs de moins de 14 ans, la signature d'un parent/tuteur est obligatoire.

À L'USAGE DU COMITÉ SEULEMENT :

Inscription payée ☐ **Mode de paiement :** **Montant :**

Chandail remis ☐ **Short remis** ☐

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET CULTURELLE (SHEC)

LOUIS-JOSEPH CARTIER (1848-1922) COMMERÇANT ET 9E SEIGNEUR PAR ALLIANCE

Louis-Joseph-Eusèbe Cartier est né le 7 mai 1848. Il est le fils de Louis-Narcisse Cartier et de Louise Marguerite Chagnon/Larose, marchand et capitaine de milice. Il est l'aîné d'une fratrie de quatre enfants. Il est le petit-cousin de George-Etienne Cartier.

Jacques, le grand-père de George-Etienne et Joseph, l'arrière-grand-père de Louis-Joseph étaient frères. Originaires de Beauport, les deux frères Cartier s'établirent le premier à Saint-Antoine et le second à St-Denis peu après la Conquête. Ces Cartier avaient la bosse des affaires. Dès son arrivée au Canada en 1735, leur ancêtre Jacques Cartier dit l'Angevin, s'était lancé, à Québec, dans le commerce du sel et du poisson. Dans la Vallée du Richelieu, les deux frères Cartier s'imposèrent rapidement dans le commerce des grains. Jacques obtint du 3e seigneur, Pierre-Claude Pécaudy, l'autorisation de construire un moulin. Joseph, quant à lui, déménagea son commerce de Saint-Denis à Saint-Hyacinthe et c'est l'un des fils, Narcisse, qui vint établir à Saint-Antoine un magasin général spécialisé dans les matériaux de construction.

Louis-Joseph avait fait le cours classique (au moins jusqu'en classe de rhétorique, comme en témoignent ses cahiers de notes) au séminaire de Saint-Hyacinthe, avant de se joindre au commerce de son père.

FAMILLE

Le 17 juin 1873, Ermélinde Kemneur-Laflamme épousait à Saint-Antoine Joseph, dit Louis-Joseph Cartier, marchand de cette paroisse. Il obtient le titre de seigneur par son mariage, selon les mœurs de l'époque. Il semble qu'après son mariage, Louis-Joseph délaisse peu à peu le commerce paternel, connu sous la raison sociale de «Narcisse Cartier & Fils» pour se consacrer à l'administration des biens de son beau-père et de ses biens propres.

En 1892 et 1893, les époux Cartier-Laflamme achetèrent deux pièces de terrain qui constituent l'emplacement actuel du «château» dont ils entreprennent la construction peu après. Cette résidence sera terminée en 1897.

Les «châtelains» vécurent désormais bourgeoisement de leurs revenus et dans le cercle étroit des leurs. Ils eurent huit enfants dont trois seulement atteignirent l'âge adulte: Jeanne, née en 1879, Armand, né en 1881, et Joseph-Louis, né en 1885.

Le seigneur Cartier s'est activement occupé des affaires publiques durant un demi-siècle sous la bannière du parti conservateur. Organisateur politique pour le comté, il fut conseiller puis maire de Saint-Antoine-de-Padoue (village de 1879-1887) et préfet de comté.

Homme cultivé, Louis-Joseph Cartier a laissé un cahier rédigé d'une écriture soignée sur l'historique de la seigneurie de Contrecœur et de la paroisse de Saint-Antoine.

Il est décédé le 20 mars 1922, à la suite d'une brève maladie, peu avant de célébrer son 74e anniversaire. L'inscription qui suit son nom, sur le monument funéraire familial «Fidèle à sa foi, fier de sa race et de son sang». Dame Ermélinde mourut le 20 mars 1932 à l'âge de 88 ans, elle survécut dix ans à son époux. Elle s'est occupée jusqu'à la fin de sa vie d'oeuvres charitables, de travaux d'aiguilles et de la confection d'ornements sacerdotaux. L'église paroissiale lui est redevable de plusieurs dons.

ÉCOLE GEORGES-ÉTIENNE-CARTIER – INSCRIPTION

ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES ÉCOLE GEORGES-ÉTIENNE-CARTIER ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

La période officielle pour inscrire un enfant à l'éducation préscolaire (maternelle), inscrire un nouvel élève ou réinscrire un élève dans l'une des écoles primaires ou secondaires du Centre de services scolaire des Patriotes aura lieu du 1er au 12 février 2021.

Le territoire du CSSP étant en zone rouge, les façons de faire ont été adaptées afin de respecter les consignes de la Santé publique. Ainsi, pour l'inscription d'un nouvel élève, le parent devra prendre rendez-vous avant de se présenter à l'école, par le biais du logiciel « Booking », qui sera disponible sur le site de la CSSP à compter du 18 janvier 2021.

Le parent devra à l'avance remplir les formulaires suivants et les apporter à l'école lors de son rendez-vous :

- Formulaire d'inscription -préscolaire-primaire-secondaire (À venir)
- Formulaire d'inscription service de garde (À venir)
- Formulaire sur le dépistage des difficultés de langage – préscolaire (À venir)

Il devra également apporter :

- Le certificat de naissance original de son enfant ainsi qu'une copie de celui-ci pour le remettre à la secrétaire
- Une preuve de résidence (compte de taxes, d'électricité, téléphone) pas de bail ni de permis de conduire
- Un crayon à l'encre bleu afin d'éviter la manipulation du matériel

Enfin, le parent devra se présenter seul et attendre à l'extérieur de l'école.

Veuillez noter que le certificat de naissance et la preuve de résidence sont obligatoirement requis par le Centre de services scolaire des Patriotes pour procéder à l'admission d'un nouvel élève, si vous n'avez pas ces documents, nous ne pourrons pas procéder à l'inscription.

Merci et bienvenue à l'école Georges-Étienne-Cartier!

Centre de services scolaire des Patriotes Québec

La ludothèque d'Antoine

Location de jeux de société

Qu'est-ce que c'est?

Un projet entrepreneurial des élèves de 3e année de l'école Georges-Étienne-Cartier!

Le but?

- Transformer le temps de confinement en **temps de qualité** en famille
- Diminuer le temps d'écran et augmenter **le plaisir** de petits et grands
- **Développer** diverses habiletés sociales par le jeu, accroitre la capacité d'attention, la mémoire, l'esprit logique, la motricité fine... et tout ça en s'amusant!

Combien ça coûte?

La première carte est gratuite pour les élèves de l'école! (Une carte par famille). Par la suite, une carte de location est vendue au coût de 10$ et donne accès à 5 locations de 10 jours. Maximum un jeu par semaine par carte.
Le paiement est en argent comptant – dans une enveloppe bien identifiée « Ludothèque » ainsi que le nom de l'enfant.

Quand?

Dès maintenant! Les jeux sont distribués aux élèves le jeudi. Les retours se font le lundi. Il est à noter que les jeux sont laissés en isolement 24 heures avant et après la location.

Quoi?

Plus de 80 jeux et casse-têtes sont déjà prêt pour la location!
La liste de ceux-ci est disponible sur le site internet de l'école au **gec.csp.qc.ca – onglet « activités »**. Les familles pourront indiquer les numéros des jeux et casse-têtes souhaités à l'arrière de leur carte. Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos suggestions grâce au formulaire au même endroit.
Tous les sous amassés seront réinvestis dans l'achat de nouveaux jeux!

Voilà! Pour toute question, écrire à martine.ruel@csp.qc.ca

Ludiquement vôtre!

Mme Martine et les élèves de 3e année

SAVIEZ-VOUS QUE… IL FAUT UN PERMIS POUR UNE THERMOPOMPE; AVANT DE FAIRE QUOI QUE CE SOIT, RENSEIGNEZ-VOUS À LA MUNICIPALITÉ.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX THERMOPOMPES, AUX CHAUFFE-EAU ET FILTREUR DE PISCINES, AUX APPAREILS DE CLIMATISATION ET AUTRES ÉQUIPEMENTS SIMILAIRES

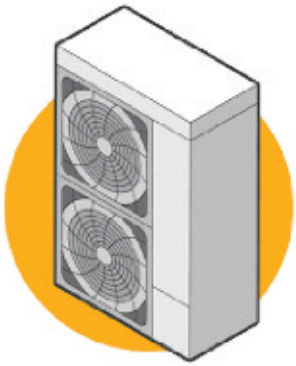

ARTICLE 5.49 GÉNÉRALITÉS

Les thermopompes, chauffe-eau et filtreurs de piscines, appareils de climatisation et autres équipements similaires sont autorisés à titre d'équipement accessoire à toutes les classes d'usage résidentiel.

ARTICLE 5.50 IMPLANTATION

Une thermopompe, un chauffe-eau ou filtreurs de piscines, un appareil de climatisation ou un autre équipement similaire doivent être situés à une distance minimale de 5 mètres d'une ligne de terrain.

Les thermopompes et les chauffe-eaux doivent être implantés derrière une clôture, une haie ou une plantation de manière à ce que ces équipements soient non visibles de la rue.

Ces équipements sont autorisés à l'intérieur de la cour arrière. Ils sont également autorisés sur le toit des bâtiments; ils doivent alors s'harmoniser avec l'architecture du bâtiment principal.

INSTALLATION SEPTIQUE – ÊTES-VOUS CONFORME ???

DATE LIMITE : 15 NOVEMBRE 2021

Si votre installation septique n'est pas conforme ou inexistante, vous avez jusqu'au 15 novembre 2021 pour entrer dans le pour profiter du PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES / règlement 2016-11.

Afin d'avoir plus d'information, vous pouvez consulter le journal municipal de décembre 2020 (page 15) et le règlement 2016-11 sur le site internet de la Municipalité.

Inscrivez-vous sans tarder !!

COMALERTE

AUTOMATE D'APPELS D'URGENCE

Système d'alerte et de notification

Il est de votre responsabilité de vous inscrire dès maintenant :
www.saint-antoine-sur-richelieu.omnivigil.com

Que vous soyez propriétaire, locataire ou que vous souhaitiez rester informé pour un proche qui demeure à Saint-Antoine-sur-Richelieu, vous devez vous inscrire à COMALERTE.

La Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu privilégiera cet outil pour communiquer rapidement avec vous des informations primordiales :

Avis d'ébullition
Coupure d'eau
Fermeture d'une rue municipale
Toutes autres situations urgentes

Pour vous inscrire à COMALERTE
www.saint-antoine-sur-richelieu.omnivigil.com

APPEL DE CANDIDATURES POUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le Comité consultatif en urbanisme (CCU) de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu est présentement à la recherche d'une nouvelle personne afin de siéger comme membre régulier au sein du comité. Toute personne ayant des connaissances générales et un intérêt pour l'urbanisme et qui aimerait collaborer à l'avancement des projets peut postuler.

Le CCU joue un rôle actif important dans la planification du territoire. Son mandat principal est de fournir des avis et des recommandations au conseil municipal sur les sujets concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction. Il étudie notamment les demandes qui concernent les dérogations mineures, les modifications aux règlements d'urbanisme, les plans de développement, les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans d'aménagement d'ensemble, les usages conditionnels et les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI).

Le CCU se compose des membres suivants :

- Cinq membres nommés par résolution du Conseil, choisis parmi les contribuables résidents de la municipalité à l'exclusion des membres du Conseil et des fonctionnaires municipaux;
- Le maire ou, en son absence, le maire suppléant;
- Un conseiller municipal nommé par le Conseil;
- Le responsable de l'urbanisme.

La durée du mandat d'un membre du Comité consultatif d'urbanisme nommé est de 3 ans, à compter de la date de la résolution du Conseil qui le nomme. Ce mandat peut être renouvelé à une seule reprise.

Critères de sélection :

Être disponible afin de participer aux réunions, habituellement une fois par mois;

Posséder une bonne connaissance du territoire municipal;

Être dynamique, avoir un esprit ouvert et critique et souhaiter participer activement aux réunions;

Avoir une expertise dans le domaine de l'urbanisme, du design, de l'environnement, de l'architecture du paysage, de la construction, de l'architecture ou du patrimoine constitue un atout.

Dépôt de candidature :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de motivation à l'attention de la directrice générale de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu soit par courriel à : direction.general@sasr.ca ou par courrier, à l'adresse suivante :

Directrice générale
1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1,
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0

COMMUNAUTAIRE

UN MOT DE LA FADOQ

Avec le mois de janvier, on se souhaite une année remplie de bonheur, de santé et de déconfinement pour tous.

Nous avons tous hâte de reprendre nos habitudes de vie très bientôt, mais en attendant il faut faire preuve de ténacité et de détermination pour le futur de tous.

Nous vous rappelons que votre FADOQ est présente malgré tout et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez un besoin ou simplement pour briser votre solitude. Nous sommes conscients des quelques retards pour le renouvellement des cartes de membres, mais soyez rassurés, elles seront faites.

Pour ceux et celles qui n'auraient pas encore fait leur renouvellement de carte il est toujours temps de le faire, c'est facile, vous avez seulement à ajouter FADOQ REG. YAMASKA à votre dossier de factures et d'y inscrire notre numéro FADOQ qui est M011 ainsi que votre numéro de membre.

N'hésitez pas à demander le rabais offert aux membres FADOQ à vos commerces ou services qui l'offrent. Qu'importe le rabais, celui-ci rentabilise votre carte.

L'OPÉRATION GUIGNOLÉE 2020

La Fondation communautaire de Saint-Antoine-sur-Richelieu tient à remercier la population pour la réussite de leur guignolée le 5 décembre dernier.

« Un gros merci à nos partenaires: les pompiers de Saint-Antoine, Les Produits d'Antoine, Les Jardins du petit Tremble, le IGA de Contrecoeur, la Caisse Populaire Desjardins de Beloeil et la pharmacie Proxim de Saint-Antoine Un gros merci aux gens de Saint-Antoine, vous avez été très généreux!

En tout, l'opération guignolée 2020 a amassé jusqu'à présent environ 5000$ en dons en argent et en cartes-cadeaux incluant 550$ en commandites.

« Cela nous a permis d'aider au moins cinq familles à passer la période des fêtes avec un sourire et un bon repas. Encore une fois, merci et particulièrement à l'équipe de la Fondation Communautaire de Saint-Antoine-sur-Richelieu!», conclut Mme Ricard.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

BON VOISINAGE- CONSEILS DE PRÉVENTION ET RESSOURCES DISPONIBLES

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

La Sûreté du Québec désire rappeler quelques conseils de prévention aux citoyens afin de maintenir une saine quiétude dans leurs quartiers respectifs.

Il est possible que des habitudes ou des comportements de voisins engendrent certains conflits. Ces derniers peuvent concerner différentes règlementations ou lois. Puisqu'il y a plusieurs possibilités, il n'est pas toujours évident de déterminer qui peut nous aider.

Voici donc quelques recommandations à ce sujet :

- En premier lieu, privilégiez des échanges dans le calme et le respect, afin d'éviter une escalade ;
- Tentez de vous entendre avec votre voisin afin de régler la problématique qui vous oppose ;
- Informez-vous pour mieux connaître les recours appropriés face à votre situation, via le site suivant : Éducaloi, à la section troubles de voisinage : https://educaloi.qc.ca/capsules/les-troubles-de-voisinage/ ;

Enfin, si vous cherchez un moyen de régler la situation sans aller au tribunal, vous pouvez également faire appel au service de médiation citoyenne qui est actuellement en fonction sur le territoire de la Vallée-du-Richelieu. Les services gratuits et confidentiels de l'organisme Équijustice Richelieu-Yamaska peuvent vous aider à trouver une solution. Vous pouvez les joindre au (450) 446-1295 et consulter le lien suivant pour en connaître davantage sur les services offerts : https://infosvp.ca/organisme/mediation-citoyenne-de-la-vallee/

Veuillez également prendre note que les policiers de la MRC Vallée-du-Richelieu demeurent disponibles pour tout questionnement, en lien avec les troubles de voisinage.

Service des communications et de la prévention
Sûreté du Québec – www.sq.gouv.qc.ca

STATIONNEMENT INTERDIT EN BORDURE DES ROUTES DURANT LA SAISON HIVERNALE ENTRE 24H00 à 06H00

Veuillez noter qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule en bordures du chemin public, entre minuit et 6 heures le matin, du 1er novembre au 1er avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la Municipalité. Cette interdiction est levée à partir du 1er avril.

SECTION JEUNESSE

LES 11 ERREURS

Notre artiste a reproduit ce dessin et a volontairement oublié 11 détails... Si tu regardes attentivement, tu les trouveras sûrement tout seul !

SUDOKU 数独

9	2				6	5		
		3	4			1		8
	6			7	8			3
3	7	5		6	1			
4								2
			9	5		3	1	7
2			8	9			4	
5		7			2	8		
		6	1				9	5

NOVICE

					2		9	
		8	9	3		7		
		5				6		
5		1		2				
6		4	5		7	8		2
				4		9		6
		7				2		
		3		7	9	1		
	4		3					

INTERMÉDIAIRE

SOLUTIONS

3	7	6	8	5	2	4	9	1
4	1	8	9	3	6	7	2	5
9	2	5	7	1	4	6	8	3
5	9	1	6	2	8	3	4	7
6	3	4	5	9	7	8	1	2
7	8	2	1	4	3	9	5	6
1	6	7	4	8	5	2	3	9
8	5	3	2	7	9	1	6	4
2	4	9	3	6	1	5	7	8

9	2	8	3	1	6	5	7	4
7	5	3	4	2	9	1	6	8
1	6	4	5	7	8	9	2	3
3	7	5	2	6	1	4	8	9
4	1	9	7	8	3	6	5	2
6	8	2	9	5	4	3	1	7
2	3	1	8	9	5	7	4	6
5	9	7	6	4	2	8	3	1
8	4	6	1	3	7	2	9	5

PUBLICITÉ

TERRE RECHERCHÉ
Je me cherche une terre pour la chasse.
Pour achat ou location long terme
(1000$ et + /année)
Télephone et/ou texto :
514 533-0149

Psst...
Il y a une place pour votre annonce
ici!
Pour informations: 450 787-2715

Simon Jolin-Barrette

Député de Borduas
Ministre de la Justice
Ministre responsable de la Montérégie
Leader parlementaire

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Xavier Barsalou-Duval
Député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères

1625, boul. Lionel-Boulet, bureau 2020
Varennes (Québec) J3X 1P7
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca
(450) 652-4442

BLOC Québécois

ENAIRGIE MC INC.
RBQ : 5728-1172-01

- Résidentiel
- Commercial
- Institutionnel

Réfrigération • Climatisation • Chauffage
Ventilation • Contrôles

Alain Fredette, propriétaire

www.enairgiemc.com 450.743.3017

RE/MAX SIGNATURE
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec

Francine Lecours
Courtier immobilier agréé
633, boul. Armand Frappier, bureau 102
Sainte-Julie, Québec J3E 3R3
Cell.: 514 249-1508
Bur.: 450-922-7777
Fax.: 450 922-5397
flecours@videotron.ca

www.francinelecours.com

jMassothérapie
Marie-Josée Robichaud
Massothérapeute | Kinésithérapeute
97, montée Verchères, Saint-Marc-sur-Richelieu
514 409.6906
robichaudmj@videotron.ca

Électrifi-A Canada Ltée
Maître électricien
Membre Corporation des maîtres électriciens du Québec
RBQ: 5741-9905-01
Urgence 24/7
José Couvrette *Tel:(514) 679-7046*
Courriel: electrifia.canada@gmail.com
Web: electrifiacanada.com
1906 rang du Brûlé, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Qc, J0L 1R0

Centre de Santé Chiropratique
Saint-Marc-sur-Richelieu

Dr Pierre Girard
Chiropraticien
30 ans d'expérience

- Blessure sportive
- Maux de tête
- Maux de cou
- Torticolis
- Douleurs aux épaules
- Bursite, tendinite, capsulite
- Entorse
- Maux de dos
- Sciatique
- Hernie discale
- Engourdissement
- Grossesse
- Menstruation douloureuse
- Maux d'oreille, colique, autres

Membre de l'Ordre des Chiropraticiens du Québec (OCQ)
Membre de l'Association des Chiropraticiens du Québec (ACQ)
Membre de l'Association Canadienne Chiropratique (ACC)

Sur rendez-vous • Reçu d'assurance

1070, rue Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu • Tél.: 450-709-0906
25, ch. de La Rabastalière est, Saint-Bruno • Tél.: 450-441-1679

Saint Antoine sur Richelieu

CALENDRIER FÉVRIER 202

Légende des collectes :

Matières résiduelles

Matières recyclables

Matières organiques

Feuilles, chaume, brindilles

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2 Séance du conseil (à huis clos)	3	4 ENCOMBRANTS (sur réservation seulement)	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14 BONNE SAINT-VALENTIN	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						**HORAIRE DE LA MAISON DES JEUNES EN LIGNE:** Lundi : 15h à 19h30 Mardi : 15h à 20h30 Mercredi : 15h à 20h30 Jeudi : 15h à 20h30 Vendredi : 15h à 22h30 Samedi : 15h à 20h30 Dimanche : Fermée